

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie Voiture de tourisme	Marque FORD (France)	Désignation du type / Signe de reconnaiss. F 22 E - V E D E T T E	Bordereau-type ✓ N° 1 2 0 0
---	-----------------------------------	---	--------------------------------

Moyens de reconnaissance du type. Désign. "F 22 E" s/plaq. centre auvent & en préf. No. moteur
 N° de châssis frappé A droite, à l'avant s/face sup. longeron, traverse & s/plaquette
 N° de moteur frappé A droite, à l'avant s/partie supér. du bloc moteur
 Constructeur du châssis **FORD S.A.F., POISSY (F)**
 Constructeur du moteur **FORD S.A.F., POISSY (F)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type FORD F 22 E Genre En V à 900, s/latér Carburant: Benzine Nombre cyl. 8 Temps 4 Alésage 66,04 mm. Course 78,80 mm. C.V.-Impôt 10,997 Cylindrée totale 2,158 cm ³ C.V. train 66 Refroidissement: Eau Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied: Hydraulique sur toutes les quatre roues 2. Frein A main: Mécanique, à tambour, à câble, sur roues arrières 3. Frein --- Frein de remorque --- Direction à gauche Crochet de remorque --- Nombre de vit. avant 3 Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir.	Constructeur FORD S.A.F., POISSY Genre / Forme Limousine Nombre de portes 4 Nombre de places ass. Total 5 Avant 2 Milieu - Arrière 3 Nombre de places debout -- Pour motos: Siège arrière -- Sidecar --

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	-- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	-- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	-- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	670	625	1,295
Charge utile	kg.	kg.	-- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	-- kg.
Pneumatiques: Dimension	165 x 400		simples doublets
Capacité de charge (par pneu 450 kg)	900 kg.	900 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque **MARCHAL**

2, dans les phares

Feux de position

Feux stop

2, combinés

Indicateurs de direction: Syst. 7, align. av. Lampe témoin

Emplacement

AV = sous les phares, séparés
AR = comb. av. feux rouges & stop
Eclairage du No de compt. 1, centre arrière
2, feux rouges (2 pastilles réfléchissantes
& feux stop & alignot.)
2, électriques

Avertisseur

DIMENSIONS

Voie { avant 1,350 mm
arrière 1,380 mm

Largeur hors-tout AV.

AR 1,720 mm

Empatement

2,690 mm

Longueur hors-tout

4,640 mm

Hauteur (non chargé)

1,620 mm

Garde au sol

150 mm

Porte à taux, arrière

1,270 mm

Crochet de remorque (haut, dep. sol)

mm

Crochet de remorque (pore à taux)

mm

Diamètre de braquage ext. gauche

12.00 m.

Diamètre de braquage ext. droite

12.20 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge

mm.

Largeur du pont de charge

mm.

Hauteur intérieure

mm.

Haut. du pont dep. le sol

mm.

Ridelles (hauteur)

mm.

OBSERVATIONS

2 lanternes marche arrière sur contact allumage

et marche arrière.

2 phares brouillards MARCHAL (Les ampoules de

alignoteurs d'origine se trouvant dans le

même boîtier sont désaccouplées.)

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. nr)

1) Alignoteurs avant: Des alignoteurs séparés sont montés par l'importateur sous les phares (Les alignoteurs d'origine montés dans le boîtier des phares anti-brouillards sont intercampus.)

ZURICH, le 12. 8. 1953

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertises-types